

URSSAF

FORMATION Droit Social

17/10/2019
9h00 - 13h00
BORDEAUX

Une formation animée par :

- **Laurie MILHAC**
Avocate BARTHELEMY Avocats
- Différents intervenants
URSSAF

TARIF :

300 € HT - abonnés

330 € HT - non-abonnés

Par participant et par session

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Pour plus d'informations :

larribet@barthelemy-avocats.com
05 57 22 22 70

INSCRIVEZ-VOUS

SE PREPARER A UN CONTROLE URSSAF

Depuis quelques années, les contrôles URSSAF se multiplient. Dès lors, se préparer efficacement à un contrôle est indispensable pour l'entreprise afin d'éviter un redressement. De plus, la loi du 10 Août 2018 par un Etat au service d'une société de confiance met à disposition des cotisants de nouveaux moyens permettant de sécuriser les futurs redressements.

Nous vous proposons une formation afin de maîtriser les grandes étapes du contrôle à la lumière de l'expérience des professionnels de l'URSSAF qui pourront répondre à l'ensemble de vos questions.

PUBLIC CONCERNÉ

- Chef d'entreprise
- DAF
- RH
- Juristes d'entreprise
- Responsable paie

OBJECTIFS :

- Acquérir les bases juridiques suffisantes pour suivre le déroulement du contrôle URSSAF ;
- Développer les bons réflexes lors d'un contrôle ;
- Sécuriser ses pratiques et identifier les zones de risques ;
- Savoir gérer les résultats du contrôle.



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

N° de déclaration d'activité : 836 303 864 63 • Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

PROGRAMME

PRE-REQUIS :

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

CONTENU

- ✚ Rappel des règles de base sur le contrôle URSSAF ;
- ✚ Prévenir les contrôles ou les sanctions ;
- ✚ Se préparer au contrôle ;
- ✚ Connaître les prérogatives des agents ;
- ✚ Les grandes tendances de contrôles aujourd'hui et demain ;
- ✚ Vérifier la régularité et le bien fondé des suites du contrôle ;
- ✚ Les sanctions en cas de refus de contrôle.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Sur chacun des thèmes abordés, un échange d'expériences entre l'ensemble des professionnels présents sera assuré.

Un support pédagogique élaboré spécialement pour l'action en cours est remis aux stagiaires lors de la formation. Ce support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leur évolution, et pratique permettant de maîtriser la technique rédactionnelle. Il est projeté dans une salle à l'aide d'un vidéo projecteur.

LE PLUS PÉDAGOGIQUE

Le support est à la fois théorique, présentant les règles légales applicables et leurs évolutions, et pratique permettant de maîtriser vos obligations.

La formation est organisée de manière interactive pour vous permettre d'intégrer la formation dans vos pratiques.

FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

TITRE DE LA FORMATION : « Se préparer à un contrôle URSSAF » - 17 Octobre 2019 -
9h00/13h00

Entreprise (Raison sociale) :
Représentée par Mr / Mme :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
Email : Nombre de salariés :

Établissement d'une convention de formation : OUI NON

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....

INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : Fonction :
NOM, Prénom : Fonction :

PAIEMENT :

Règlement de la facture par l'entreprise Règlement de la facture par un organisme extérieur

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :

Envoyer ces documents à l'entreprise Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à , le

Signature et cachet de l'entreprise

AVIGNON

1 rue Ninon Vallin
84000 Avignon
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40
avignon@barthelemy-avocats.com

BORDEAUX

119, avenue du Général Leclerc - BP 28
33019 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31
bordeaux@barthelemy-avocats.com

CLERMONT-FERRAND

Résidence « Les Parcs »
39, rue Amadéo - CS 20008
63057 Clermont-Ferrand cedex 01
Tél. : 04 73 19 28 50 - Fax : 04 73 19 28 70
clermont@barthelemy-avocats.com

LILLE

19, square Dutilleul - 59800 Lille
Tél. : 03 20 74 09 09 - Fax : 04 37 22 15 36
lille@barthelemy-avocats.com

LYON

208, rue Garibaldi - CS 13551
69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37
lyon@barthelemy-avocats.com

MARSEILLE

146, rue Paradis - 13006 Marseille
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30
marseille@barthelemy-avocats.com

METZ

21, rue de Sarre - 57000 Metz
metz@barthelemy-avocats.com

MONTPELLIER

223, avenue Clément Ader
Castelnau 2000
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39
montpellier@barthelemy-avocats.com

MULHOUSE

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46
mulhouse@barthelemy-avocats.com

NANTES

14, rue de la petite Sensive - CS 52374
44323 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29
nantes@barthelemy-avocats.com

NICE

11, rue de Rivoli - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48
nice@barthelemy-avocats.com

NÎMES

55 Allée de L'Argentine - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40
nimes@barthelemy-avocats.com

PARIS

24, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 53 53 63 60 - Fax : 04 37 22 15 42
paris@barthelemy-avocats.com

PAU

1, allée Catherine de Bourbon - 64000 Pau
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43
pau@barthelemy-avocats.com

RENNES

40, boulevard de la Tour d'Auvergne - CS 54301
35043 Rennes cedex
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45
rennes@barthelemy-avocats.com

STRASBOURG

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46
strasbourg@barthelemy-avocats.com

TOULOUSE

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49
toulouse@barthelemy-avocats.com

TOURS

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

